

<u>Intitulé</u>	<b><u>Formation initiale incendie niveau 1</u></b>
<u>Nature</u>	Formation initiale sur la prévention et la sécurité, de la mise en sécurité à l'évacuation des résidents d'un établissement ERP de type J (maison de retraite, EHPAD, structure d'accueil pour personnes âgées ou handicapées)
<p><b><u>Objectif</u></b> : A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaître les dangers en cas d'incendie dans l'établissement ERP de type J</li> <li>➤ Assurer la mise en sécurité ou favoriser l'évacuation</li> <li>➤ Maîtriser un début d'incendie en mettant en œuvre les moyens de secours mis à sa disposition</li> <li>➤ Connaître et appliquer les consignes</li> </ul>	
<p><b><u>Programme</u></b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <u>Introduction</u> : Définition d'un ERP, différents classements (types et catégories) L'obligation légale de sécurité d'un ERP</li> <li>2. L'analyse du risque Cause et conséquences des incendies Identifier au quotidien les risques dans l'environnement professionnel</li> <li>3. Le feu et ses composants La combustion Le triangle du feu et les éléments qui le composent Les classes de feu</li> <li>4. Les différents modes de propagation du feu La convection Le rayonnement La conduction La projection</li> <li>5. Les moyens d'extinction Les extincteurs Les robinets incendie armés</li> <li>6. Mise en œuvre des moyens de secours Exercice pratique de manipulation des extincteurs sur bac à feu écologique Etude et exploitation de la centrale incendie de l'établissement</li> <li>7. Mise en sécurité des résidents et/ou évacuation Les différents organes de mise en sécurité Conception d'un établissement de type J Le principe de mise en sécurité par translation Les consignes de l'établissement et son application</li> <li>8. Visite de l'établissement Visualisation, mise en pratique des apports théoriques.</li> <li>9. Le dégagement d'urgence d'un résident dans une chambre enfumée</li> </ol>	

**Cadre réglementaire :**

Arrêté du 25 juin 1980 et ses dispositions particulières

Art MS46, MS51, J3, J39

**Durée de la formation :**

6 heures

**Salariés concernés :**

Formation destinée à l'ensemble du personnel des ERP de type J pour assurer la sécurité contre les incendies

**Pré-requis à la formation :**

Aucun

**Nombre de participants :**

12 (douze) maximum

**Méthode pédagogique :**

**Théorie :**

Echanges avec les stagiaires

Projection de films sur vidéo projecteur

Argumentation du formateur

**Pratique :**

Manipulation des extincteurs (eau pulvérisée avec additif, Co2) sur plusieurs bacs à feu écologique

Manipulation du SSI

Visite de l'établissement

Dégagement d'urgence dans une chambre enfumée (technique du drap)